

ARRÊTÉ DU MAIRE

B.P. 67

☎ : 03.20.79.44.70

☎ : 03.20.79.57.59

N° 170/21

Le Maire de la ville de Cysoing

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route, et notamment les articles R417-10 et R.325-1,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre I, quatrième et huitième partie (signalisation de prescription et signalisation temporaire),

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements, et des régions,

Vu le décret n°86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière,

Vu la demande formulée en date du 6 avril 2021 par la société What's UP Films, 1 rue Auguste Barbier, 75011 PARIS, représentée par BOUSBA Fabrice, régisseur général, afin de procéder au tournage de séquences de la série « Jeux d'Influence »,

Considérant la nécessité de fixer les règles de circulation et de stationnement sur le site, afin de sécuriser le tournage.

TOURNAGE SERIE « JEUX D'INFLUENCE » LE 15 AVRIL DE 12H à 19H

ARRÊTE

Article 1 : La route de Louvil sera bloquée pour le tournage de la série « JEUX D'INFLUENCE » le jeudi 15 avril de 12h à 19h

Article 2 : En cas d'incident, la société What's UP Films, serait seule responsable et ne pourrait en aucun cas se retourner contre les services de la commune de Cysoing.

Article 3 : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans les deux mois à compter de sa notification.

Article 4 : Monsieur le Maire de Cysoing, Monsieur le Directeur Général des Services de la mairie de Cysoing, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Cysoing, et tous les Agents de la Force Publique sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché, et dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet du Nord, à Monsieur l'Officier du centre de secours de Cysoing, à la société What's UP Films.

Publié et rendu exécutoire
Le 7 avril 2021

Fait à Cysoing, le 7 avril 2021

Le Maire,
Benjamin DUMORTIER



Le Maire,
Benjamin DUMORTIER

